

ARB02 : Juge Arbitre Régional Jeune T2 → T1

Public visé

Juges Arbitres jeune de grade Départemental souhaitant postuler au grade Régional (14 – 18 ans)

Prérequis

- Être âgé(e) entre 14 et 18 ans
- Être licencié(e) FFHB en qualité de joueur (certificat médical)
- Être juge arbitre qualifié(e) en début de saison (stage obligatoire au sein du Comité)
- Obtenir un avis favorable de la CDA de son comité

Compétences visées

- S'inscrire dans une démarche d'acquisition et de compréhension des textes en s'appuyant sur le sens recherché
- Assurer la gestion administrative d'une rencontre
- Identifier et anticiper le jeu proposé (lecture du jeu)
- Communiquer les décisions avec crédibilité et avec un rayonnement positif
- Maîtriser l'arbitrage d'une rencontre « jeune » de niveau Régional.

Contenus de la formation

- Informations et consignes de la CTA
- Apport de connaissances (règlement, dialectique, gestion des rencontres...)
- Technique arbitrage à travers la vidéo
- Travaux en groupe sur des thèmes sur la protection du jeu et du joueur
- Entretien individuel
- Situations pratiques

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Tutorat pédagogique (accompagnement)
- Mises en situation pédagogiques lors des stages
- Débats et échanges
- Rencontres avec des acteurs du jeu (entraîneurs, dirigeants, juges arbitres...)

Évaluations

Le candidat doit :

- Suivre la totalité de la formation selon le cursus choisi et identifié à l'issue du positionnement
- Remplir 3 fiches d'auto évaluation
- Être accompagner sur 2 rencontres jeunes
- Effectuer au minimum 5 rencontres dans l'année (désignations CDA/CTA)
- Compléter les différents documents demandés (vidéo...)
- Satisfaire aux exigences demandées sur une rencontre officielle en compétition (préférence niveau Régional)

Certification

- Attestation de présence
- Validation de la qualification Arbitre Régional via Gest'hand
- Renouvellement en suivant à la formation continue juge arbitre jeune.

Durée et modalités d'organisation

- **En centre de formation (24h) =**
 - Stage 1 : Du 24 au 26 février 2019 ou du 27 février au 1^{er} mars 2019 au CREPS de Talence
 - Stage 2 : Du 25 au 26 avril 2019 au CREPS de Talence
- **En alternance (entre les modules) :**
 - Temps personnel / accompagnement / observation : 22h
- **Volume total = 46 heures**

Tarifs

- Frais pédagogiques : 50 € par stagiaire
- Frais annexes : Déplacements, restauration et hébergement à la charge du stagiaire ou de son club

Responsables

Responsable Pédagogique : Patrick ROBERT, CTS Nouvelle-Aquitaine
Coordonnateur de formation : Ludovic MARQUES, Conseiller Technique Arbitrage Ligue Nouvelle-Aquitaine

Renseignements

Financier : Arnaud CLEDAT Responsable Finance
Uniformation : Aurélie MILHE Directrice Administrative

Inscriptions

Clôture des inscriptions le 15 novembre 2018 avant validation des CDA de chaque département

CLIQUEZ ICI POUR S'INSCRIRE EN LIGNE

Frais pédagogique et frais annexes à envoyer à :
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball - ITFE
Formation « Initiale Juge Arbitre Régional Jeune »
174 avenue du Truc
33700 Mérignac
6000000.formation@ffhandball.net

[Retour Sommaire](#)